

LU

Banlieues en difficulté : la relégation

Jean-Marie DELARUE

Syros 1991

Jean-Marie DELARUE, alors Maître des Requêtes au Conseil d'État, a été sollicité par le Ministre de la Ville en février dernier pour effectuer une étude sur l'"*insertion dans la ville des quartiers et des populations défavorisées*" afin de "*renouveler les méthodes et les champs du développement social urbain*". Remise au Ministre trois mois plus tard, cette étude a donné lieu à l'écriture d'un livre à la fois réconfortant et surprenant, tant il est inhabituel (pour qui se préoccupe de politiques locales de lecture) de voir développées officiellement des analyses et des thèses qui sont aussi les nôtres.

L'auteur entreprend d'abord une analyse descriptive de la situation des banlieues en posant le problème sous trois angles : l'échec du pari architectural des années 60, la "*captivité économique*" des habitants des cités HLM qui n'ont pas d'autre choix d'habitat et de vie, l'évolution du marché du travail qui confirme le risque d'une société duale aboutissant à une "*France à deux vitesses*".

Le premier tiers du livre dresse un bilan plutôt morose : des banlieues, d'abord, avec pour leurs habitants des problèmes de déconsidération de leur quartier comme d'eux-mêmes, doublés d'une fragilité économique qui rend peu probables les transformations ; des politiques d'amélioration, ensuite, où l'on entrevoit les difficultés de coopération entre un État pourvoyeur de fonds et des communes qui déplorent l'absence d'aide tout en revendiquant leur droit à l'auto-détermination.

On voit se profiler ici des problèmes déjà rencontrés dans le cadre des villes-lecture : en quoi l'État/la municipalité, une fois des crédits accordés pour des actions DSQ/lecture, ont-ils droit de regard et même de contrôle sur l'usage fait sur place par les communes/écoles et autres partenaires, de l'argent distribué ? Comment faire pour que ce contrôle unilatéral devienne un partenariat ? Ce type de collaboration est-il réellement souhaité par les parties en présence ? "*Beaucoup de responsables*, écrit l'auteur, *insistent sur ce point : la politique de la ville sur le terrain est bien de la compétence des élus locaux, et l'État et la région ont le droit et le devoir de contrôler l'utilisation de leurs subventions*".

À partir de la troisième partie du livre, consacrée à la stratégie à mettre en œuvre, l'auteur part des constatations faites précédemment pour énoncer un certain nombre de principes sans lesquels toute action serait vaine. Quelques exemples suffiront à montrer à quel point il rejoint les positions de l'AFL :

"... ou bien progressivement, avec les moyens adaptés, avec le temps nécessaire, on accroît l'aptitude qu'ont les personnes à se prendre en charge et à devenir des acteurs de l'évolution et l'amélioration de leur vie sociale et culturelle" (J.-M. DELARUE, p. 89)

"Comment constituer des réseaux d'écrits souples et proches où chacun puisse, à partir de son expérience, être témoin, acteur et auteur d'actes de lecture et d'écriture pour s'affirmer et faire surgir d'autres représentations ?" (J. FOUCAMBERT, "Villes-Lecture : la charte", AL n°26)

"Puisque la question posée est celle de la démocratie locale, il convient de passer en revue tous les moyens d'associer les habitants à leur propre devenir." (DELARUE, p. 92)

"L'exigence démocratique et les défis économiques et culturels de cette fin de siècle confrontent les sociétés à une ambition nouvelle qui ouvre, après celle de l'alphabétisation, l'ère de la lecturisation." (FOUCAMBERT, AL n°26)

"Soyons clairs : les comités de quartier sont un minimum et leur constitution devrait être au moins une des conditions de la signature des conventions." (DELARUE, p. 93)

"Une commune qui se désigne comme Ville-Lecture s'engage à créer et faire fonctionner un groupe de pilotage municipal qui définit et coordonne l'ensemble des actions en matière de lecture en mettant en relation l'ensemble des acteurs." (FOUCAMBERT, AL n°26)

Continuer d'énumérer les rapprochements avec l'AFL devient superflu à la lecture de ces lignes :

"Au-delà des parents, l'école doit s'ouvrir au quartier." (p. 173)

"Les directeurs d'établissement ou les enseignants (...) doivent faire venir à l'école le représentant du bailleur HLM, le receveur des postes ou le responsable d'une association." (p. 172)

"L'école doit aussi développer l'aide aux jeunes enfants par les aînés. Les relations entre les classes de collège et d'école élémentaire sont extrêmement fructueuses pour les deux catégories d'élèves." (p. 174)

"L'école doit changer si elle veut concourir à changer la cité." (p. 175)

L'idée clef de ce livre est bien celle qui se trouve au centre du projet de villes-lecture : le développement de la citoyenneté, dont on ne redira jamais assez l'absolue nécessité, n'a de chances d'aboutir qu'à l'aide de politiques globales menées à l'échelle de quartiers et de villes qui, en fédérant les forces et les actions déjà existantes, en feront naître d'autres, avec et non pour les populations concernées. Jean-Marie DELARUE est aujourd'hui Secrétaire d'État. On souhaite que la sincérité passionnée de l'auteur de **La Relégation** résiste aux effets trop connus de l'exercice du pouvoir.

Claire DOQUET